

## Imposture ou incompétence ?

Le président du Conseil d'Administration du CCAS de Clermont-Ferrand annonce subitement un déficit de 10 millions d'euros, sans qu'aucune alerte n'ait été faite au préalable. Le dérapage de la gestion tiendrait selon lui aux absences des personnels pour maladie, notamment durant la période COVID, grève, formation... Quelle honte de rejeter la faute sur des salariés si dévoués à leurs missions de service public, aussi difficiles que nécessaires ! Nous savions depuis longtemps que le grand monarque socialiste avait envoyé "valser" les fondamentaux de la solidarité. Les belles valeurs affichées lors de son élection sont aujourd'hui en lambeaux. Cet édile reporte la dette de son laxisme sur les salariés et les usagers.

## Le président du CCAS fait payer les agents...

Les plus précaires des aides à domicile passent par dessus bord sans tambour ni procès. Ainsi la cure d'austérité organisée par le président du CCAS, parfait miroir de l'austérité macroniste annoncée à l'échelon national, commence par la suppression de 28 postes de contractuels chez les aides à domicile. C'est la normalisation du tri sélectif des plus pauvres pour le magistrat en charge de la sentence : ils serviraient les usagers privilégiés et seraient donc devenus inutiles.

Le recours aux CDD est subitement devenu un luxe : on n'aurait pas ou mal compté les charges ? Les collègues restant au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ne sont pas pour autant épargnés par la nouvelle économie de guerre du CCAS, leur temps de travail étant annualisé ce qui signifie une brutale dégradation de leurs conditions de travail à laquelle notre syndicat SUD CT est le seul à s'opposer depuis le début. D'autres attaques du même type sont hélas à l'étude. Après l'audit des services à domicile, celui des EHPAD préconise le passage à 11h de travail

**Le CCAS n'est pas une priorité pour notre édile, mais ce ne sont pas les salariés et les usagers qui doivent passer à la caisse et payer pour une débâcle organisée !**

quotidien payées 10h pour les agents des EHPAD ! Après la liquidation des 35h au SAAD, le travailler plus pour gagner autant dans les EHPAD ! On devine aisément l'impact désastreux sur la qualité de vie des agents au travail et en dehors du travail mais aussi sur la qualité de prise en charge de nos aînés. La même logique : la facture présentée aux agents. Casser les conditions de travail dans des métiers particulièrement difficiles pour lutter contre « l'absentéisme », tout un concept.

## ... et les usagères et usagers !

Par contre, dégrader les conditions de travail dégradera de facto le service rendu aux usagère·e·s, ça tombe bien, ils ne sont plus la priorité ! 200 ont été évincés du service d'aide à domicile, prévenus seulement 15j à l'avance, écartés à l'encontre du principe fort d'universalité du service public, et invités à s'adresser au privé. Il est vrai que l'audit commandé en catastrophe fut mené par un ancien d'ORPEA, les bons amis à défaut des bons comptes !

La casse du service public ne s'arrêtera pas là, déjà annoncée l'augmentation des tarifs en EHPAD histoire de s'assurer que nos aînés ne pourront être pris en charge ni à domicile, ni en établissement.

Il est vrai que le CCAS était dans la tourmente. Sans capitaine de bateau, les directeurs se succédant les uns aux autres, la précédente adjointe, probablement en cause dans la dérive actuelle, remerciée. Dans l'univers des femmes la nouvelle parachutée hérite de la faillite en surcroît de toutes ses autres délégations. La nouvelle gouvernance du CCAS, appliquée avant même d'être soumise au vote, car ils ont autant de considération pour la démocratie que pour le service public, est censée répondre à la crise. En quoi placer le CCAS sous tutelle de la mairie répond-il aux problèmes ? La gestion municipale est-elle si vertueuse et idyllique ?

**AGENTS, USAGERS, RASSEMBLONS NOUS ENSEMBLE LE 18 MARS A 9H  
DEVANT LE SIÈGE DU CCAS**

1 rue Saint-Vincent de Paul